



## Non respect du contrôle judiciaire

Par **Tus 02**, le **18/12/2023 à 18:36**

Bonjour,

Le petit ami de ma soeur a été placé sous contrôle judiciaire suite à des violences conjugales. Il a fait 36h de garde à vue et à interdiction de la contacter ou de la voir. Cependant, elle reste sous emprise et à du mal à gérer la situation. Il l'a recontacté par SMS malgré l'interdiction et depuis quelques jours ils se reparlent régulièrement. Ma soeur n'est pas capable de couper le lien avec lui pour le moment et donc s'il lui parle, j'ai peur que la relation reprenne. Par ailleurs, lui ne respecte pas son contrôle judiciaire et je ne sais pas quel sont mes moyens d'action pour signaler à la police ou au juge, qu'il continue de la contacter. Merci pour votre aide

Par **Marck.ESP**, le **18/12/2023 à 18:52**

Bonjour et bienvenue

Vous pouvez signaler le non-respect de contrôle judiciaire à votre commissariat de police ou à la gendarmerie.

Vous pouvez aussi contacter le tribunal qui a imposé le contrôle judiciaire et informer le greffe de la violation.

Par **Tus 02**, le **18/12/2023 à 19:12**

Bonjour,

Merci pour ces précisions. Si je me rend au commissariat, celui ci doit être celui de son interpellation obligatoirement? Car je n'habite pas dans la même ville

Par **yapasdequoi**, le **18/12/2023 à 19:34**

Bonjour,

Vous pouvez appeler le 3919 qui est un service spécialisé d'aide pour les violences conjugales.